



**LOISIRS
SAINT-SACREMENT**
Complice de vos loisirs!

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
En présentiel et virtuellement, via la plateforme ZOOM, à 19 h 00, le 12 septembre 2024

1. Vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant constaté, l'Assemblée générale est déclarée valide et régulière.
(22 participants sont présents à l'ouverture de l'Assemblée)

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Alain Saucier propose, appuyé par Étienne Hivert,
« *D'accepter que Lynda Fortin agisse comme présidente de l'Assemblée.* » **AG-2024-2-1**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Alain Saucier propose, appuyé par Étienne Hivert,
« *D'accepter que Sylvie Montreuil agisse comme secrétaire de l'Assemblée.* » **AG-2024-2-2**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 19 h 10.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Alain Saucier propose, appuyé par Julien Rosset,
« *D'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 12 septembre 2024.* » **AG-2024-3**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

Julien Rosset propose, appuyé par Isabelle Proulx,
« *D'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 décembre 2023.* » **AG-2024-4**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport annuel 2023-2024

Le rapport annuel, étant sur le site Internet du Centre des loisirs, ne fait pas l'objet d'une lecture.

Rapport de la présidence

Ce rapport présenté par le président doit être vu comme celui du conseil d'administration. Il porte sur les activités se déroulant du 1^{er} avril 2023 au 17 juin 2024. Le décalage entre ces dates et l'année financière officielle (du 1^{er} avril au 31 mars) s'explique par des problématiques entourant le système de suivi financier. Le rapport de l'auditeur pour l'année 2022-2023 a été reçu en avril dernier. Le rapport concernant l'année 2023-2024 devrait être déposé en octobre prochain.

Grâce au travail colossal de notre nouveau directeur général et de son équipe, le système de suivi financier a été revu de fond en comble avec l'implication de l'ensemble des responsables. Pour répondre aux exigences de l'audit, un système informatique de suivi des dépenses a été mis en place. Ce système permettra dorénavant de respecter les dates cibles de production de l'audit.

Il y a eu neuf réunions officielles du conseil d'administration et plusieurs séances de travail qui ont permis l'adoption d'une douzaine de politiques et documents administratifs. Le conseil d'administration s'est également doté d'outils collaboratifs de suivi et de production de documents grâce à l'infonuagique. Une évaluation systématique auprès des membres du conseil d'administration a permis de conclure à la grande satisfaction de toutes et tous concernant le fonctionnement du conseil et de sa relation avec le directeur général.

Cette année aura été particulièrement mouvementée pour le Centre. Parmi les changements majeurs figurent la création du poste de directrice générale adjointe et l'embauche d'un nouveau directeur général. Une nouvelle dynamique participative pour le personnel s'est mise en place permettant une implication directe des coordonnateurs et coordonnatrices. Plusieurs employés se sont intégrés à l'équipe au cours de la dernière année ou ont vu leur tâche considérablement modifiée. Notre collaboration avec le collège Stanislas est terminée. Cette situation est vue comme une opportunité pour centraliser nos activités dans nos locaux du boulevard de l'Entente.

On souligne chaque fois l'apport positif du personnel et cette année ne fait pas exception. Dans le contexte des grands changements vécus cette année, on peut qualifier cet apport d'exceptionnel. Le Centre est devenu plus performant grâce à la collaboration de toute l'équipe qui n'a pas ménagé ses efforts. C'est aussi vrai pour les bénévoles sans qui on ne pourrait rendre autant de services à une clientèle aussi diversifiée.

En terminant, un grand merci à M. Samuel Matte, notre directeur général précédent, qui avait le Centre à cœur.

Alain Saucier
Président

Rapport du Directeur général

Chers membres des Loisirs Saint-Sacrement,

C'est un honneur pour moi de vous écrire à titre de nouveau directeur général du Centre des Loisirs Saint-Sacrement. Dès mes premiers jours d'emploi en janvier dernier, je suis tout de suite tombé sous le charme du sentiment d'appartenance et de partage qui règne au Centre.

J'ai aussi été confronté à un contexte organisationnel particulier. L'année 2022-2023 fut marquée par le départ de plusieurs éléments clés au sein de l'équipe, par le changement de fin d'année financière et par les retards de remise des états financiers. La dernière phrase du mot du directeur général dans le rapport annuel 2022-2023 était " Le calme revient toujours après la tempête ! " et il avait vu juste à ce niveau. Il était primordial de voir l'année 2023-2024 comme une période de restructuration et de mise à niveau. L'objectif derrière cette vision était de s'assurer d'une stabilité au sein de notre équipe, de gagner en crédibilité auprès de nos différents bailleurs de fonds et de réviser l'offre de service en fonction de nos capacités d'action et des ressources disponibles.

En date d'aujourd'hui, nous avons réalisé beaucoup en peu de temps :

Au niveau des ressources humaines, nous n'avons eu aucune démission depuis près d'un an. Nous avons donc été en mesure de construire autour de cette équipe qui depuis, a énormément gagné en maturité et en compétence. Chacun des membres de l'équipe est davantage mis à contribution dans les prises de décision de son secteur respectif. Cette structure décisionnelle est avantageuse tant pour la direction que pour l'équipe de coordination.

Au niveau des finances, le groupe de travail composé de Marie-Ève Gourde, Marie-Elsa Proulx et moi-même a travaillé très fort et dans de courts délais pour enfin remettre l'ensemble des informations à notre auditeur financier. Nous tenons à remercier notre auditeur pour son accompagnement et sa proactivité, qui nous ont permis de déposer en juin 2024 nos états financiers couvrant la période de décembre 2022 à mars 2023. Nous avons revu les procédures de gestion et de traitement des factures et impliqué davantage l'équipe dans l'exercice de prévision budgétaire. Cela nous permettra d'être plus habiletés à composer avec la production des états financiers à venir, à commencer par ceux couvrant l'année 2023-2024 que nous prévoyons déposer en octobre 2024.

Le camp d'été 2024 fut coordonné d'une main de maître par nos coordonnateurs du secteur jeunesse. Nous avons maintenu le même nombre d'inscriptions que l'année précédente en améliorant l'expérience des enfants et du personnel d'animation. Parmi les réussites du camp d'été 2024, nous avons dynamisé l'ambiance de camp pour augmenter le sentiment d'appartenance de l'équipe. Aussi, la planification et une nouvelle structure organisationnelle de notre équipe ont permis d'augmenter l'encadrement et par le fait même, d'augmenter la satisfaction des parents. Notre expertise pour les camps d'été à Saint-Sacrement n'est plus un secret pour personne, même pour les évaluateurs de l'association des camps du Québec qui nous ont accordé une note parfaite lors de leur inspection.

Du côté de nos programmations d'activités, il nous était impossible de continuer d'offrir la diminution des coûts d'inscription de 2022-2023 qui avait été proposée afin de regagner la clientèle suite à la pandémie. Notre coordonnatrice à la programmation a donc travaillé très fort

pour offrir une grande diversité de cours, ce qui nous aura permis d'augmenter le nombre d'inscriptions. Pour les années à venir, notre objectif est d'offrir des cours abordables et de qualité. À cet effet, dès septembre, nous quitterons définitivement nos locaux du Collège Stanislas afin de maximiser nos locaux disponibles gratuitement et ainsi diminuer le coût des cours.

Le secteur communautaire roule aussi à plein régime. Le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter se fait ressentir auprès de la clientèle qui bénéficie de nos services communautaires. Je tiens à souligner le travail remarquable des employés et des bénévoles, qui nous permettent d'offrir un soutien tellement nécessaire à une grande quantité d'utilisateurs.

En conclusion, l'année 2023-2024 nous aura permis de renforcer les bases de notre organisation. Nous sommes à présent dans un contexte motivant nous permettant d'entrevoir en équipe un futur prometteur pour le Centre des Loisirs Saint-Sacrement.

Charles Dufour
Directeur général

Lucie Bouffard propose, appuyée par Étienne Hivert,
« De recevoir les rapports de la présidence et de la direction générale. » **AG-2024-5**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 mars 2024

Le Directeur général résume la situation se retrouvant dans le document *Fin d'année 2023-2024 avant vérification*.

France Gadbois propose, appuyée par Étienne Hivert,
« De recevoir l'état des résultats du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. » **AG-2024-6**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2024-2025

Le Directeur général fait la présentation du budget 2024-2025 s'appuyant sur le document intitulé *Prévision budgétaire 2024-2025*.

Lucie Bouffard propose, appuyée par Julien Rosset,
« De recevoir le dépôt du budget 2024-2025. » **AG-2024-7**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il a été fait mention que l'on précisera la date sur les deux documents : *l'état des résultats et le budget*.

8. Nomination d'un auditeur

Laurent Dumais propose, appuyé par Étienne Hivert,
« De nommer la firme MTA CPA inc. comme auditeur pour l'année débutant le 1^{er} avril 2024. » **AG-2024-8**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Alain Saucier propose, appuyé par Julien Rosset,
« que Lynda Fortin soit Présidente des élections. » **AG-2024-9-1**

Alain Saucier propose, appuyé par Lucie Bouffard:
« que Sylvie Montreuil soit secrétaire des élections. » **AG-2024-9-2**

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Les statuts et règlements de la Corporation permettent la présence de douze membres au conseil d'administration. Neuf postes sont à combler, pour lesquels six personnes posent leur candidature. Il n'y a donc pas lieu de tenir d'élections.

Candidatures reçues avant l'assemblée générale: Alain Saucier, Guillaume St-Pierre, Isabelle Côté, Marie-Audrey Turmel et Lyne Brochu. Madame Gadbois, appuyée par Étienne Hivert, propose Lucie Bouffard comme membre du conseil d'administration. Madame Bouffard accepte.

Mesdames Brochu et Bouffard, qui se joignent au conseil d'administration font une brève présentation de leur expérience.

Laurent Dumais propose l'acceptation de l'ensemble de ces candidatures.

Ces personnes se joignent donc à Julien Rosset, Charles-Alexandre Charest et Lynda Fortin pour former le prochain Conseil d'administration.

10. Divers

Il n'y a aucun élément au point Divers.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Étienne Hiver propose, appuyé par France Gadbois,
« De lever l'Assemblée. » **AG-2024-11**

La proposition est adoptée à l'unanimité et l'Assemblée est levée à 20h10.


Lynda Fortin
Présidente


Sylvie Montreuil
Secrétaire

Québec, le 12 septembre 2024

